

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2017

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue mardi le dix-neuvième jour du mois de décembre en l'an deux mille dix-sept, au lieu habituel des séances dudit conseil, à 20 : 00 heures.

Présents : **LE MAIRE :**
Monsieur Jacques Gauthier

LES CONSEILLERS (ÈRES) :
Gesa Wehmeyer-Laplante
Jean-Pierre Ducruc
Michel Routhier
Jean Lecours
Guy Boucher
Carmen Demers

Tous membres du conseil et formant quorum.

Il est constaté que les avis aux fins de la présente assemblée ont été donnés à tous et à chacun des membres du conseil, dans la manière et le délai prévus dans la loi.

Directrice générale et secrétaire-trésorière : Madame France Dubuc

Présence de 0 citoyen.

ORDRE DU JOUR

- 1) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2) Procès-verbal – Séance ordinaire du 05 décembre 2017
- 3) Municipalité de Sainte-Croix
 - Comptes à payer
 - Rémunération 2018 (officiers municipaux)
 - Projet Patrimoine Maritime

Aménagement du parc Jean-Guy-Fournier

 - État du coût net provisoire des travaux et financement

Règlement numéro 571-2017 concernant la tenue des séances du conseil municipal aux fins d'abroger le règlement numéro 514-2013

 - Adoption

Projet de Règlement numéro 572-2017 établissant les tarifs d'aqueduc, d'égout et de protection incendie pour l'exercice financier 2018

 - Adoption
 - Avis de motion

Projet de Règlement numéro 573-2017 concernant l'imposition des taxes municipales et la compensation pour le service de cueillette des ordures ménagères et d'enfouissement sanitaire ainsi que le service de vidange des fosses septiques pour l'exercice financier 2018

 - Adoption
 - Avis de motion
- 4) Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.
 - Comptes à payer
- 5) Demande d'aide financière
 - La Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière
- 6) Voirie
 - Réfection rue Laflamme
 - Décompte progressif n° 4 (Construction Lemay inc.)
- 7) Varia
 - La Fabrique de Sainte-Croix
 - Entente relative à une exposition pour les œuvres de Pamphile Le May

SUITE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2017

CPE L'Envol de Lotbinière
- Demande d'autorisation

Déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil
- Dépôt

Période de questions à la fin de la séance conformément au règlement municipal numéro 377-2006

Levée de l'assemblée

379-2017 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL est proposé par Gesa Wehmeyer-Laplante, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

380-2017 PROCÈS-VERBAL – SÉANCE ORDINAIRE DU 05 DÉCEMBRE 2017

IL est proposé par Jean Lecours, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Sainte-Croix du 05 décembre 2017 tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

381-2017 COMPTES À PAYER

IL est proposé par Carmen Demers, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

COMPTES PAYÉS JUSQU'AU 18 DÉCEMBRE 2017 – RATIFICATION

CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES		130.27	
5513880000	COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	130.27	REMISE NOVEMBRE 2017
CENTRE CULTUREL & SPORTIF DE SAINTE-CROIX		100 000.00	
270130959	PART. FINAN. - DEFICIT C/CULT	100 000.00	PARTICIPATION FINANCIÈRE 2017
CLD DE LA MRC DE LOTBINIERE		160.97	
269000494	PUBLI. - PROMOTION TERRITOIRE	160.97	PARTENARIAT 2018 (TOURISME LOTBINIÈRE)
FERME ROGER LAMBERT ET FILS S.E.N.C.		27 727.77	
233003443	NEIGE - COTE ET RUE DU BATEAU	6 990.48	DÉNEIGEMENT 2017-2018 CÔTE ET RUE DU BATEAU 1/5
233004443	ENLEVEMENT NEIGE - TROTTOIRS	9 216.63	DÉNEIGEMENT 2017-2018 TROTTOIRS 1/5
233000443	NEIGE - RUES VILLAGE	11 520.66	DÉNEIGEMENT 2017-2018 RUES SECTEUR URBAIN 1/5
HYDRO-QUEBEC		1 414.60	
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	1 268.14	SERVICE NOVEMBRE 2017
234050681	ECLAIRAGE RURAL 786894-980212	146.46	SERVICE NOVEMBRE 2017
LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.		14 141.95	
233050443	NEIGE - CONTRAT RURAL	14 141.95	DÉNEIGEMENT 2017-2018 RUES SECTEUR RURAL 1/5
M.R.C. DE LOTBINIERE		14 619.80	
215000951	QUOTE-PART MRC - EVALUATION	5 824.62	QUOTE-PART 2017 12/12
245120951	QUOTE-PART MRC - ENF. SANITAIR	8 795.18	QUOTE-PART 2017 12/12
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC		8 341.55	
5513841000	IMPOT PROVINCIAL SUPPLÉMENT.	110.00	REMISE NOVEMBRE 2017
5513825000	RQAP A PAYER	476.89	REMISE NOVEMBRE 2017
5513860000	R.A.M.Q. A PAYER	1 525.56	REMISE NOVEMBRE 2017
5513871000	C.S.S.T. A PAYER	661.73	REMISE NOVEMBRE 2017
5513850000	R.R.Q. A PAYER	1 899.48	REMISE NOVEMBRE 2017
5513840000	IMPOT PROVINCIAL A PAYER	3 667.89	REMISE NOVEMBRE 2017
POSTES CANADA		165.97	
214000321	TIMBRES & POSTE - REC. REF. EL	20.74	AVIS NO 251
270291321	T. POSTES - ASS. (ALCS) OBNL	20.74	AVIS NO 251
213000321	TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	124.49	AVIS NO 251
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA		3 460.02	
5513820000	ASSURANCE-EMPLOI A PAYER	535.79	REMISE NOVEMBRE 2017
5513816000	IMPOT FÉDÉRAL SUPPLÉMENT.	110.00	REMISE NOVEMBRE 2017
5513815000	IMPOT FEDERAL REG. A PAYER	2 814.23	REMISE NOVEMBRE 2017
		Total : 170 162.90	

SUITE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2017

COMPTES À PAYER AU 19 DÉCEMBRE 2017

ASS.PROPR.CENTRE VILLEGIATURE BELLE-VUE		1 439.88	
5513100000	COMPTES A PAYER	1 439.88	REMBOURSEMENT DE TAXES
AUDIO CINÉ FILMS INC.		48.29	
259001499	POLITIQUE FAM-COMITE FAMILLE	48.29	TRANSPORT FILM « LES BAGNOLES 3»
BETON LAURIER INC.		344.93	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	344.93	REBUTS DE BÉTON
BUROPLUS ST-EX		61.98	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	61.98	FOURNITURES DE BUREAU
C.A.U.C.A.		109.23	
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	109.23	FRAIS MODULE DE BASE DU 15-12-2017 AU 31-12-2017
CANADA PIPE COMPANY LTD		243.56	
5513100000	COMPTES A PAYER	243.56	REMBOURSEMENT DE TAXES
CARMEN DEMERS		27.90	
211000310	DEPLAC.ET REPRESENTATION DES ELUS	27.90	FRAIS DE DÉPLACEMENT FORMATION ÉLUS FQM (CODE ÉTHIQUE)
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE STE-CROIX		1 583.60	
219000970	DONS ET SUBVENTIONS - O.B.N.L.	1 583.60	APPUI FINANCIER 2017
COMMISSION SCOLAIRE DES NAVIGATEURS		36.22	
270195526	ENT RÉP MACH/OUT/ÉQUIP POLY	36.22	ANNEAU DE GYMNASTIQUE (MOITIÉ DE PAIEMENT AVEC PAMPHILE-LE MAY)
CONSTRUCTION LEMAY INC.		3 530.89	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	735.84	TRAVAUX À LA ROUTE BONSECOURS
2303000722	POSTE INC- ENTR & AMELIORATION	538.08	TRAVAUX AGRANDISSEMENT DE LA CASERNE
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	986.49	TRAVAUX À LA ROUTE BONSECOURS
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	528.89	TRAVAUX À LA ROUTE BONSECOURS
2303000722	POSTE INC- ENTR & AMELIORATION	396.66	TRAVAUX AGRANDISSEMENT DE LA CASERNE
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	344.93	TRAVAUX À LA ROUTE BONSECOURS
DESROCHES PRODUITS PETROLIERS		1 183.72	
241200631	ESSENCE & DIESEL - USINE D'EAU	474.69	DIESEL
241300631	ESS.& DIESEL-ST/POMP.STE-CROIX	709.03	DIESEL
DISTNET INC.		3 695.30	
241200444	USINE EAU - GESTION DES BOUES	3 695.30	GESTION DES BOUES DE LAVAGE
FERME NICO ENR.		100.41	
5513100000	COMPTES A PAYER	100.41	REMBOURSEMENT DE TAXES
FERME ROGER LAMBERT ET FILS S.E.N.C.		114.97	
270120443	ENLEV. NEIGE - HOTEL DE VILLE	114.97	ÉPANDAGE D'ABRASIF
FLEETCOR CANADA MASTERCARD		626.32	
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	109.25	ESSENCE SAVANA
270135631	DIESEL - PATINOIRE EXTERIEURE	49.80	DIESEL KUBOTA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	108.50	ESSENCE SAVANA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	108.17	ESSENCE SILVERADO
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	108.50	ESSENCE SAVANA
232001631	DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	45.00	DIESEL KUBOTA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	104.59	ESSENCE SILVERADO
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	-7.49	ESCOMPTE ULTRAMAR
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE		32.00	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	32.00	AVIS DE MUTATION
GESA W. LAPLANTE		129.00	
211000310	DEPLAC.ET REPRESENTATION DES ELUS	129.00	FRAIS DE DÉPLACEMENT FORMATION ÉLUS UMQ (CODE D'ÉTHIQUE ET RÔLE DES ÉLUS)
GROUPE CASTONGUAY INC.		5 032.10	
2308050721	ENTR. PARC J. G. FOURNIER T/J.	3 774.14	ÉCLAIRAGE PARC PLANCHES À ROULETTES
234000521	ENT. RESEAU ECLAIRAGE URBAIN	1 006.38	REPLACER LUMIÈRES (RUES COIN DESROCHERS ET PICARD, THIBODEAU, PRINCIPALE ET COIN ROMÉO-MARION ET HAMEL)
234050521	ENT. RESEAU ECLAIRAGE RURAL	251.58	REPLACER LUMIÈRES (COIN ROUTES POINTE-PLATON ET MARIE-VICTORIN)
HAMEL GHISLAINE		540.39	
121111002	TAXE FONCIERE GENERALE	540.39	REMBOURSEMENT DE TAXES
HYDRO-QUEBEC		4 930.91	
241300681	ELECTRIC - P. STE-CROIX 786506	1 801.29	SERVICE NOVEMBRE 2017
2303000722	POSTE INC- ENTR & AMELIORATION	3 129.62	DÉPLACEMENT LIGNE ÉLECTRIQUE (AGRANDISSEMENT DE LA CASERNE)
IMPRIMERIE STE-CROIX INC.		166.71	
222000670	PAPETERIE - FOUR. IMP. LIVRES	166.71	FORMULAIRES DE VISITES
INFO PAGE INCENDIE		120.32	
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	120.32	SERVICE DÉCEMBRE 2017
INFO PAGE P/RÉPONDANTS		34.38	
223100331	TELEPHONE & MESSAGERS	34.38	SERVICE DÉCEMBRE 2017
INTERFAS EN FIDUCIE		1 445.51	
5513870000	ASS. COLLECTIVES A PAYER	1 445.51	POLICE NO 48842 DÉCEMBRE 2017
LABORATOIRES ENVIRONEX		120.15	
241200411	ANALYSE DE L'EAU	120.15	ANALYSE D'EAU
LECOURS JEAN		61.50	
211000310	DEPLAC.ET REPRESENTATION DES ELUS	61.50	FRAIS DE DÉPLACEMENT FORMATION ÉLUS UMQ (CODE D'ÉTHIQUE ET RÔLE DES ÉLUS)
LES ENTREPRISES LEVISIENNES IN		6 567.95	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	6 567.95	RÉPARATION PAVAGE RUE PRINCIPALE (BRIS D'EAU)
LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.		298.94	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	298.94	SABLE (RÉSERVE)
LES MAGASINS KORVETTE LTEE		8.04	
270150670	PAPETERIE - LOISIRS	8.04	RECHARGE DE CELLULAIRE

SUITE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2017

LES PTITS MOTEURS SAINTE-CROIX INC.		938.22	
222000525	ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	938.22	INSTALLER & GRAISSER CHENILLE, INSTALLER CRAMPONS, CHANGER HUILE ET FILTRE DU MOTEUR, INSTALLER PLAQUE DE RENFORT SOUS LA CARIOLE
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY		799.91	
270230670	ACHATS DE VOLUMES	494.94	ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	304.97	ACHATS VOLUMES
MILOT, STEPHANE		275.00	
232000310	FRAIS DE DEPLACEMENT - VOIRIE	75.60	FRAIS DE DÉPLACEMENT NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2017
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	199.40	DIVERS OUTILS
MINISTRE DES FINANCES DU QUEBEC		139.00	
222000650	PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	139.00	MISE À JOUR INSCRIPTION DES VÉHICULES
MUN. SAINT-ANTOINE-DE-TILLY		666.00	
222000442	SERV.RECUS ENT. MUNICIPALITES	666.00	ENTRAIDE INCENDIE AU 5260 MARIE-VICTORIN
PROTECTION INCENDIE PC		58.52	
222001526	ENTR. & REPAR. EXT. & CYLINDRE	29.26	REMPLISSAGE DES CYLINDRES D'APPAREILS RESPIRATOIRES
222001526	ENTR. & REPAR. EXT. & CYLINDRE	29.26	REMPLISSAGE DES CYLINDRES D'APPAREILS RESPIRATOIRES
QUINC. MAURICE HAMEL & FILS		330.50	
270120641	BIENS NON DURABLE - C./COMM	2.98	CLÉ POUR CASIER EN LOCATION
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	10.33	ATTACHE CÂBLE
222000650	PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	33.11	RUBANS ÉLECTRIQUES (10)
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	5.70	RUBANS ÉLECTRIQUES (2)
241400526	MACH, OUTILL, EQ. - DEGRILLEUR	4.00	SAVON À MAIN
270120641	BIENS NON DURABLE - C./COMM	28.72	LUMIÈRES NOËL
232000522	ENT. ET REP. - GARAGE MUNIC.	43.65	AMPOULES (2)
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	8.60	MÊCHES
241301521	ENT. & REP.- S/POMP. STE-CROIX	18.37	AMPOULE (1)
241400521	ENTR.& REP. - DEGRILLEUR	70.55	AMPOULES (2)
241400521	ENTR.& REP. - DEGRILLEUR	-70.55	CRÉDIT AMPOULES (2)
270125522	ENT. & REP. BATIMENT QUILLES	8.03	RUBAN (PORTE SALLE DE QUILLES)
270120641	BIENS NON DURABLE - C./COMM	11.48	LUMIÈRES DE NOËL
270120641	BIENS NON DURABLE - C./COMM	22.95	LUMIÈRES DE NOËL
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	17.24	GANTS
270135526	MACH, OUTILL, EQU. PATIN. EXT.	36.75	PIÈCES & ACCESSOIRES PATINOIRE EXTÉRIEURE
2308050721	ENTR. PARC J. G. FOURNIER T/J.	29.66	CADENAS POUR BARRER ÉCLAIRAGE DU PARC JEAN-GUY-FOURNIER
270135526	MACH, OUTILL, EQU. PATIN. EXT.	16.80	PIÈCES & ACCESSOIRES PATINOIRE EXTÉRIEURE
270135526	MACH, OUTILL, EQU. PATIN. EXT.	1.73	PIÈCES & ACCESSOIRES PATINOIRE EXTÉRIEURE
270135526	MACH, OUTILL, EQU. PATIN. EXT.	30.40	PIÈCES & ACCESSOIRES PATINOIRE EXTÉRIEURE
REAL HUOT INC.		188.15	
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	188.15	COMPTEUR D'EAU POUR INVENTAIRE
SERVICE D'INCENDIE EN COMMUN		762.18	
222000442	SERV.RECUS ENT. MUNICIPALITES	762.18	ENTRAIDE INCENDIE AU 6331 PRINCIPALE
SOLUTIONS NEXARTS INC.		139.12	
213000414	SERV. PROF. INFORMATIQUE, ADM.	131.07	FRAIS PLATEFORME QIDIGO DU 13 JUILLET AU 25 SEPTEMBRE 2017
213000414	SERV. PROF. INFORMATIQUE, ADM.	8.05	FRAIS PLATEFORME QIDIGO DU 26 SEPTEMBRE 2017 AU 31 OCTOBRE 2017
SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.		16.71	
270120641	BIENS NON DURABLE - C./COMM	5.74	PAPIERS MOUCHOIRS
211000310	DEPLAC.ET REPRESENTATION DES ELUS	2.99	BUFFET BUDGET
211000310	DEPLAC.ET REPRESENTATION DES ELUS	7.98	BUFFET BUDGET
TELU COMMUNICATIONS INC.		860.05	
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	160.96	SERVICE DÉCEMBRE 2017
241300331	TELEP. - P. STE-CROIX 926-2324	63.37	SERVICE DÉCEMBRE 2017
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	72.96	SERVICE DÉCEMBRE 2017
261000331	TELEPHONE-URBANISME	86.16	SERVICE DÉCEMBRE 2017
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	217.25	SERVICE DÉCEMBRE 2017
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	132.61	SERVICE DÉCEMBRE 2017
241400331	TELEPHONE DEGRILLEUR 926-2612	63.37	SERVICE DÉCEMBRE 2017
259000331	TELEPHONE/PAVILLON ET ABRI	63.37	SERVICE DÉCEMBRE 2017
TOSHIBA SOLUTIONS D'AFFAIRES		508.41	
213000527	ENT. ET REP. - AMEUBLEMENT-ADM	508.41	PHOTOCOPIES 11-11-2017 AU 10-12-2017
UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC		965.80	
211000454	SERVICES DE FORMATION ÉLUS	482.90	FORMATION RÔLES DES ÉLUS ET COMPORTEMENTS ÉTHIQUE (GESA WEHMEYER-LAPLANTE)
211000454	SERVICES DE FORMATION ÉLUS	482.90	FORMATION RÔLES DES ÉLUS ET COMPORTEMENTS ÉTHIQUE (JEAN LECOURS)
VIDÉOTRON LTÉE		76.98	
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	76.98	SERVICE JANVIER 2018

Total : 39 359.65

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS # 13-2017

382-2017

RÉMUNÉRATION 2018 (OFFICIERS MUNICIPAUX)

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé Gesa Wehmyer-Laplante, et résolu unanimement d'autoriser une augmentation de 2.25 % aux traitements salariaux des officiers municipaux pour l'année 2018, conformément à la convention des employés cadres de la municipalité de Sainte-Croix :

SUITE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2017

Mme France Dubuc, directrice générale & secrétaire-trésorière : 77 475,\$/année, soit 1 489,91 \$/37.50 heures semaine (inclut tout temps supplémentaire normalement dévolu à la fonction de même que l'administration du centre culturel), exception faite de toutes rémunérations prévues par d'autres dispositions de la loi; ses responsabilités sont celles définies par le Code municipal du Québec;

Mme Christiane Couture, directrice générale adjointe & secrétaire-trésorière adjointe : 45 817,\$/année, soit 881,10 \$/35 heures semaine, exception faite de toutes rémunérations prévues par d'autres dispositions de la loi; ses tâches et responsabilités sont celles définies par le Code municipal du Québec;

M. Stéphane Milot, directeur des travaux publics : 64 084,\$/année, soit 1 232,38 \$/40 heures semaine;

Mme Josianne Tardif, directrice des loisirs et de la culture : 46 905,\$/année, soit 902,02 \$ / 40 heures semaine;

Les conditions de travail des officiers municipaux sont régies par ladite convention.

Autre : Frais de déplacement : 0,45 \$/kilomètre.

383-2017

PROJET PATRIMOINE MARITIME

ATTENDU la possibilité de bonifier l'entente de développement culturel 2018-2020 grâce à la Stratégie maritime du Québec en réalisant un projet dédié au patrimoine culturel maritime en Lotbinière;

ATTENDU QUE l'agente de développement culturel de la MRC de Lotbinière, Marie-France St-Laurent, déposera un avenant à l'entente culturelle de la MRC de Lotbinière afin de réaliser le projet de mise en valeur du patrimoine maritime du littoral dont le titre provisoire est « Trouvez l'Étoile »;

ATTENDU QUE la direction régionale de la Chaudière-Appalaches a confirmé la priorisation régionale du territoire de Lotbinière et un soutien de cinq mille dollars par an (5 000 \$ / an) pour les 3 années de l'entente triennale de développement culturel (pour un total de 15 000 \$);

ATTENDU QUE la MRC de Lotbinière doit investir le même montant dans le projet culturel qui concerne exclusivement les quatre municipalités du secteur du littoral;

ATTENDU QUE lors de la rencontre de travail des intervenants de la route des Navigateurs les 4 municipalités concernées du littoral ont confirmé leur intérêt pour appuyer financièrement ce projet, en collaboration avec la MRC de Lotbinière, en partageant équitablement la contribution requise par le promoteur;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement :

DE contribuer financièrement au partage de l'engagement financier requis par le territoire de Lotbinière avec une contribution annuelle de 1 000 \$ / an, pour un total de 3 000 \$ au terme de l'entente triennale 2018-2020.

AMÉNAGEMENT DU PARC JEAN-GUY-FOURNIER

384-2017

ÉTAT DU COÛT NET PROVISOIRE DES TRAVAUX ET FINANCEMENT

Règlement d'emprunt 536-2015 (phase 1) :

Dépenses :

Honoraires professionnels :

- Plans & devis - Abri permanent (Monique Brunet)	3 679,20 \$
- Plans & devis - Pavillon de services des loisirs (Monique Brunet)	<u>9 198,00 \$</u>
	12 877,20 \$

SUITE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2017

Intersection :

- Pierre concassée et asphalte (Ray-Car)	362,25 \$
- Bordure de béton (Béton Crête inc.)	1 068,70 \$
- Travaux (Les Entreprises J.F. Blanchet inc.)	2 919,22 \$
- Bordure et dalle de béton (Coffrage S. Blanchet inc.)	<u>5 000,00 \$</u>
	9 350,17 \$

Pavillon de services des loisirs :

- Servitude & certificat d'implantation (Mathieu Beurivage, arpenteur-géomètre)	1 614,65 \$
- Construction (Construction C.J. Picard inc.)	333 033,72 \$
- Réseau téléphonique (Groupe Castonguay inc.)	418,41 \$
- Isolant (Quincaillerie Maurice hamel & Fils inc.)	<u>62,60 \$</u>
	335 129,38 \$

Abri permanent :

Subvention PIC150 (50 %)

- Réfection (Construction C.J. Picard inc.)	157 396,77 \$
- Aménagement (Les Entretiens LotbiVert enr.)	1 414,19 \$
- Lumières (Groupe Castonguay inc.)	1 055,24 \$
- Gouttières (Les gouttières St-Agapit)	<u>1 609,95 \$</u>
	161 476,15 \$

Glissade :

Subvention PIC150 (50 %)

- Installation système d'éclairage (Groupe Castonguay inc.)	1 465,93 \$
- Location camion (Les Entreprises J.F. Blanchet inc.)	459,90 \$
- Nivelier terrain (Excavation Réjean Lemay inc.)	197,76 \$
- Clôture (Clôtures COLBO)	8 179,32 \$
- Éclairage (Hydro-Québec)	496,69 \$

Estimation :

- Enseigne	3 449,25 \$
- Pieux	1 149,75 \$
- Pierre et transport	804,82 \$
- Pierre MG-20B	<u>1 202,56 \$</u>
	17 405,98 \$

Jeu de câble :

Subvention PIC150 (50 %)

- Aménagement du terrain (Les Excavations Ste-Croix inc.)	558,78 \$
- Base de béton (Béton Laurier inc.)	1 483,18 \$
- Pièces & Acc. (Quincaillerie Maurice Hamel & Fils inc.)	974,87 \$
- Pierre (Ray-Car)	485,59 \$
- Pierre (Epanchage CMD inc.)	11 240,54 \$
- Location camions (Les Entreprises J.F. Blanchet inc.)	1 425,91 \$
- Jeu de câble (Tessier Récréo-Parc inc.)	22 997,99 \$
- Installation (Téssier Récréo-Parc inc.)	<u>1 069,27 \$</u>
	40 236,13 \$

Sous-total :

576 475,01 \$

(-) Retour de taxes (TPS)	-24 782,04 \$
(-) Retour de taxes (TVQ)	-33 470,24 \$

Estimation :

(-) Retour de taxes (TPS)	-287,30 \$
(-) Retour de taxes (TVQ)	-286,57 \$

Coût net du projet :

517 648,86 \$

(-) Subvention PIC150	-92 462,39 \$
(-) Surplus affecté centre des loisirs	-16 323,28 \$

Estimation :

(-) Subvention PIC150	-2 863,19 \$
-----------------------	--------------

Financement permanent requis :

406 000,00 \$

SUITE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2017

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement d'accepter l'état présenté pour un financement de 406 000,00 \$ en vertu du règlement d'emprunt numéro 536-2015.

RÈGLEMENT NUMÉRO 571-2017 CONCERNANT LA TENUE DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL AUX FINS D'ABROGER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 514-2013

385-2017

ADOPTION

ATTENDU QU'il est requis de procéder à une mise à jour du règlement numéro 514-2013 concernant la tenue des séances du conseil municipal;

ATTENDU QU'en vertu des dispositions des articles 144 et suivants du Code municipal du Québec, une municipalité locale peut par règlement régler le jour, l'heure et l'endroit des séances ordinaires du conseil municipal;

ATTENDU QU'il est jugé utile de fixer au 1^{er} mardi du mois la tenue des séances ordinaires et de fixer certaines séances ordinaires à une autre date pour un meilleur accommodement administratif;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné à une séance de ce conseil tenue le cinquième jour de décembre 2017;

IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Routhier

APPUYÉ PAR: Jean-Pierre Ducruc

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le présent règlement numéro 571-2017 est adopté et que ce conseil ordonne et statue de ce qui suit :

QUE le règlement numéro 571-2017 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le règlement numéro 571-2017 entrera en vigueur conformément à la loi.

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 572-2017 ÉTABLISSANT LES TARIFS D'AQUEDUC, D'ÉGOUT ET DE PROTECTION INCENDIE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018

386-2017

ADOPTION

ATTENDU QUE les tarifs de compensation imposés pour les services municipaux d'aqueduc, d'égout et de protection contre l'incendie, décrétés par le projet de règlement n° 572-2017 amendant le règlement n° 10-1966, ne correspondent plus aux exigences de l'administration présente;

ATTENDU QUE ce conseil, conformément aux pouvoirs qui lui sont conférés par l'article n° 19 de la Loi sur les compétences municipales et les articles 244.2 et 244.3 de la Loi sur la fiscalité municipale, juge nécessaire de réviser tous les tarifs annuels de compensation indiqués aux articles nos 22, 23, 24 et 30 du règlement n° 10-1966;

ATTENDU QUE ce conseil se doit d'imposer et prélever sous forme de compensation, les sommes de deniers nécessaires aux dépenses d'administration des services municipaux d'aqueduc, d'égout et de protection contre l'incendie suivant son budget déposé pour l'exercice financier 2018;

IL EST PROPOSÉ : Jean Lecours

APPUYÉ : Guy Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

SUITE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2017

QUE le projet de règlement n° 572-2017 est adopté et qu'il est statué et ordonné par le présent projet de règlement ainsi qu'il suit, savoir :

QUE le projet de règlement n° 572-2017 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le projet de règlement n° 572-2017 entrera en vigueur conformément à la loi.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Carmen Demers, que lors d'une séance ultérieure, le conseil municipal adoptera le règlement numéro 572-2017 relativement aux tarifs d'aqueduc, d'égout et de protection incendie pour l'exercice financier 2018, en remplacement du règlement numéro 559-2016 originaire du règlement numéro 10-1966.

Demande de dispense de lecture est faite pour ce règlement, tous ayant reçu copie dudit projet de règlement.

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 573-2017 CONCERNANT L'IMPOSITION ES TAXES MUNICIPALES ET LA COMPENSATION POUR LE SERVICE DE CUEILLETTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE AINSI QUE LE SERVICE DE VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018

387-2017

ADOPTION

ATTENDU QU'en vertu de l'article n° 989 du Code municipal du Québec, toute municipalité locale peut imposer et prélever annuellement, par voie de taxation directe, sur tous les biens imposables de la municipalité, toute somme de deniers nécessaires pour rencontrer les dépenses d'administration ou pour un objet spécial quelconque dans les limites de ses attributions;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal se doit d'imposer et prélever, par voie de taxation directe et compensation, les sommes de deniers nécessaires pour rencontrer les dépenses d'administration selon son budget déposé pour l'exercice financier 2018;

IL EST PROPOSÉ : Jean-Pierre Ducruc

APPUYÉ : Michel Routhier

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le projet de règlement n° 573-2017 est adopté et qu'il est statué et ordonné par le présent projet de règlement ainsi qu'il suit, savoir :

QUE le projet de règlement n° 573-2017 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le projet de règlement n° 573-2017 entrera en vigueur conformément à la loi.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Carmen Demers, que lors d'une séance ultérieure, le conseil municipal adoptera le règlement numéro 573-2017 concernant l'imposition des taxes municipales et la compensation pour le service de cueillette des ordures ménagères et d'enfouissement sanitaire ainsi que le service de vidange des fosses septiques pour l'exercice financier 2018.

Demande de dispense de lecture est faite pour ce règlement, tous ayant reçu copie dudit projet de règlement.

CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.

388-2017

COMPTES À PAYER

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

SUITE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2017

COMPTES PAYÉS JUSQU'AU 18 DÉCEMBRE 2017 – RATIFICATION

ALEX COULOMBE LTEE		835.01	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	835.01	ACHATS RESTAURANT
BRASSERIE MOLSON O'KEEFE		9 579.60	
270181610	ACHATS - BAR	6 809.99	ACHATS BAR
270181610	ACHATS - BAR	4 396.32	ACHATS BAR
270181610	ACHATS - BAR	-1 626.71	CRÉDIT ACHATS BAR
CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES		225.86	
5513880000	COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	225.86	REMISE NOVEMBRE 2017
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC		4 194.90	
5513840000	IMPOT PROV. A PAYER	1 403.57	REMISE NOVEMBRE 2017
5513860000	R.A.M.Q. A PAYER	431.66	REMISE NOVEMBRE 2017
5513871000	C.S.S.T. A PAYER	274.51	REMISE NOVEMBRE 2017
5513850000	R.R.Q. A PAYER	1 587.82	REMISE NOVEMBRE 2017
5513820000	RQAP A PAYER	217.34	REMISE NOVEMBRE 2017
5513841000	IMPOT PROVINCIAL SUPPLÉMENT.	280.00	REMISE NOVEMBRE 2017
QUINCAILLERIE HAMEL & FILS INC		80.16	
270160522	ENTR. & REPARATION- BATIMENT	51.72	LUMIÈRE D'URGENCE
270160522	ENTR. & REPARATION- BATIMENT	4.92	PISTOLET D'ARROSAGE
270160522	ENTR. & REPARATION- BATIMENT	23.52	PILES
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA		1 777.86	
5513815000	IMPOT FED. A PAYER (SANS AS.C)	994.07	REMISE NOVEMBRE 2017
5513825000	C.A.C. A PAYER (SANS ASS. COL)	503.79	REMISE NOVEMBRE 2017
5513816000	IMPOT FÉDÉRAL SUPPLÉMENT.	280.00	REMISE NOVEMBRE 2017

Total : 16 693.39

COMPTES À PAYER AU 19 DÉCEMBRE 2017

9048-2019 QUÉBEC INC.		30.78	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	30.78	ACHATS RESTAURANT
BUROPLUS ST-EX		68.51	
270130527	ACH./ENT. AMEUB. ÉQUIP.BUREAU	44.38	PAPETERIE
270130527	ACH./ENT. AMEUB. ÉQUIP.BUREAU	24.13	CARTOUCHE D'ENCRE
CITRON HYGIÈNE		205.70	
270160522	ENTR. & REPARATION- BATIMENT	102.85	SERVICE NOVEMBRE 2017
270160522	ENTR. & REPARATION- BATIMENT	102.85	SERVICE DÉCEMBRE 2017
CLAUDE GARNEAU		11.50	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	11.50	ACHATS RESTAURANT
FERME ROGER LAMBERT & FILS S.E.N.C.		114.98	
270175443	ENLÈVEMENT NEIGE EXTÉRIEURE	114.98	ÉPANDAGE D'ABRASIF
FROMAGERIE BERGERON		511.29	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	188.37	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	215.28	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	107.64	ACHATS RESTAURANT
GFS QUÉBEC INC.		2 064.86	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	1 003.01	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	1 061.85	ACHATS RESTAURANT
GRUPE CASTONGUAY INC.		625.21	
270160522	ENTR. & REPARATION- BATIMENT	533.23	RACCORDER PANNEAU D'AFFICHAGE & VÉRIFIER LUMIÈRE ROUGE
270160522	ENTR. & REPARATION- BATIMENT	91.98	VÉRIFIER CONTACTEUR DU CHAUFFE-EAU
HERITAGE FOOD SERVICE GROUP OF CANADA		109.23	
270165526	ENTR.&REP.-EQUIPEMENT (RESTAU)	109.23	ÉLÉMENT POUR ÉQUIPEMENT DE CUISINE
HYDRO-QUEBEC		5 439.37	
270181681	ELECTRICITE - GLACE 846563	5 439.37	SERVICE NOVEMBRE 2017
IMPÉRIAL SNACKING & ÉQUIPEMENT		656.91	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	656.91	ACHATS RESTAURANT
INTERFAS EN FIDUCIE		1 601.74	
5513870000	ASS. COLLECTIVE A PAYER	1 601.74	POLICE NO 48842 DÉCEMBRE 2017
JOSIANNE TARDIF		418.60	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	418.60	ACHATS RESTAURANT
KORVETTE		3.78	
270130527	ACH./ENT. AMEUB. ÉQUIP.BUREAU	3.78	PAPETERIE
MINISTRE DES FINANCES		34.00	
270176499	PERMIS - RESTAURANT	34.00	RENOUVELLEMENT PERMIS
MUNICIPALITE DE SAINTE-CROIX		279.03	
270175446	ENLEVEMENT DES ORDURES	279.03	ORDURES OCTOBRE 2017
PHARMACIE STE-CROIX INC.		8.95	
270181660	PRODUITS ENTRETIEN -RESTAURANT	2.29	PRODUITS NETTOYANTS
270180665	BIENS NON DURABLES- RESTAURANT	6.66	PRODUITS NETTOYANTS
QUINCAILLERIE HAMEL & FILS INC		58.11	
270160522	ENTR. & REPARATION- BATIMENT	31.62	LUMIÈRE SENTINELLE
2308603725	MACH OUT ÉQU PARC J-G-FOURNIER	26.49	BÉTON POUR BASE MOBILIERS URBAINS
RAY-CAR		1 516.03	
2308604725	M. O. ÉQUI. GLISSADE PARC JGF	1 202.56	AMÉNAGEMENT DE LA GLISSADE
2308604725	M. O. ÉQUI. GLISSADE PARC JGF	313.47	AMÉNAGEMENT DE LA GLISSADE
ROBERT BOILEAU INC.		2 439.48	
270165525	ENTR. & REPAR. - SURFACEUSE	2 439.48	LOCATION SURFACEUSE DÉCEMBRE 2017
SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.		270.26	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	23.14	ACHATS RESTAURANT
270181610	ACHATS - BAR	15.54	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	23.64	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	86.51	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	121.43	ACHATS RESTAURANT

SUITE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2017

TECHNO PIEUX BOIS-FRANCS INC.	1 034.78	
2308604725 M. O. ÉQUI. GLISSADE PARC JGF	1 034.78	AMÉNAGEMENT DE LA GLISSADE
TELUS COMMUNICATIONS INC.	356.51	
270125331 TELEPHONE ET CELLULAIRE	356.51	SERVICE DÉCEMBRE 2017
TESSIER RÉCRÉO-PARC INC.	15 781.47	
2308603725 MACH OUT ÉQU PARC J-G-FOURNIER	15 781.47	MOBILIERS URBAINS
Total : 33 641.08		

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

389-2017

LA FONDATION DU DOMAINE JOLY-DE LOTBINIÈRE

ATTENDU la demande de la Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière concernant la campagne annuelle de financement;

ATTENDU QUE les soutiens financiers sont essentiels à la survie de la fondation et que ceux-ci serviront entre autres à réaliser des projets spéciaux en éducation, en horticulture et en conservation;

ATTENDU QUE l'organisme demande à la municipalité une aide financière nécessaire afin d'assurer la continuité de ses actions en conservation, en éducation et en mise en valeur;

IL est proposé par Gesa Wehmeyer-Laplante, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement de verser à la Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière une somme de 1 000 \$ afin d'assurer la survie de la fondation.

VOIRIE

RÉFECTION RUE LAFLAMME

390-2017

DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 4 (CONSTRUCTION LEMAY INC.)

ATTENDU la résolution numéro 102-2017;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de payer à Construction Lemay inc., la somme de 100 983,60 \$ relativement aux travaux de réfection à la rue Laflamme selon la recommandation de Pluritec ltée datée du 03 décembre 2017.

VARIA

LA FABRIQUE DE SAINTE-CROIX

391-2017

ENTENTE RELATIVE À UNE EXPOSITION POUR LES ŒUVRES DE PAMPHILE LE MAY

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix désire exposer les œuvres du poète Pamphile Le May dans l'église de Sainte-Croix pour une période de 8 à 10 semaines durant l'été 2018;

ATTENDU QUE La Fabrique de Sainte-Croix accepte d'installer l'exposition des œuvres du poète Pamphile Le May dans l'église;

ATTENDU le projet d'entente annexé aux présentes entre la municipalité de Sainte-Croix et La Fabrique de Sainte-Croix;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'accepter la présente entente comme si elle était au long cité et d'autoriser le maire, monsieur Jacques Gauthier, ainsi que la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame France Dubuc, à signer ladite entente.

SUITE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2017

CPE L'ENVOL DE LOTBINIÈRE

392-2017

DEMANDE D'AUTORISATION

ATTENDU QUE le CPE l'Envol de Lotbinière est un organisme à but non lucratif qui offre des services de garde éducatifs aux enfants de 0 à 5 ans à la population de la MRC de Lotbinière;

ATTENDU QUE le CPE désire offrir une activité aux enfants;

ATTENDU QUE l'objectif visé dans ce projet est d'offrir aux enfants du CPE Poussière d'étoiles de Sainte-Croix de vivre une activité stimulante et dynamique;

ATTENDU QUE cette activité sera offerte deux fois dans l'année, soit en février et en mai 2018;

ATTENDU QUE le CPE souhaite utiliser la salle Robert-Daigle gratuitement pour tenir cette activité et que les dates et heures seront à déterminer selon la disponibilité de la salle;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement d'autoriser l'utilisation de la salle Robert-Daigle pour la tenue de cette activité.

DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

DÉPÔT

Dépôt des déclarations pécuniaires des membres du conseil par la directrice générale et secrétaire-trésorière :

- Gesa Wehmeyer-Laplante
- Jean-Pierre Ducruc

PÉRIODE DE QUESTIONS À LA FIN DE LA SÉANCE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT MUNICIPAL NUMÉRO 377-2006

393-2017

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement de lever la présente séance à 20 : 34 heures.

Jacques Gauthier
Maire

France Dubuc
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Jacques Gauthier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.